



Objectifs

- Être capable de nettoyer les chambres et lieux de circulation dans des établissements hôteliers
- Être capable de contribuer au service du petit déjeuner

Programme de la formation

L'employé d'étage en hôtellerie :

- Entretien des chambres et des sanitaires de l'établissement en respectant les règles d'hygiène, les principes de sécurité et d'économie d'effort.
- Approvisionne la chambre et les sanitaires en produits d'accueil, en linge et en consommables.
- Vérifie le fonctionnement des équipements et fait remonter les dysfonctionnements et les incidents à sa hiérarchie.
- Entretien des lieux de circulation du service des étages tels que les couloirs et escaliers.
- Intervient au service du petit déjeuner sous la responsabilité de la personne en charge du service. Il accueille les clients, réapprovisionne le buffet, débarrasse, nettoie et redresse les tables. Il prépare et sert les plateaux petit déjeuner en chambre.
- Débarrasse le buffet et stocke les produits alimentaires et les boissons et débarrasse les plateaux servis en chambre.

CCP1 : Entretien des chambres et contribution à l'amélioration du service client.

- Entretien des chambres et des lieux de circulation du service des étages.
- Approvisionnement et maintien en état de propreté des offices de stockage.
- Contribution au suivi et à la fidélisation du client.

CCP 2 : Entretien des lieux dédiés aux clients et contribution au service de petit déjeuner.

- Entretien des lieux publics, des lieux spécifiques et des locaux de service.
- Contribution au service du petit déjeuner.
- Collaboration à la fin de service du petit déjeuner.



PUBLIC CONCERNÉ

Tout public



PRÉ-REQUIS

Pas de niveau spécifique requis
Bonne compréhension des consignes orales et écrites
Bonne résistance physique



DURÉE

Nous consulter



NOMBRE DE STAGIAIRES

Nous consulter



SANCTION/DIPLÔME

Titre Professionnel du Ministère du Travail de niveau 3
Validation possible par bloc de compétences



Titre Professionnel Employé(e) d'Étage en Hôtellerie

Débouchés / Métiers

Métiers :

- Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement : les hôtels et résidences de tourisme, les villages vacances, les maisons de retraite, les maisons de repos, l'hôtellerie de plein air, les parcs résidentiels de loisirs, les gîtes et chambres d'hôtes
- Les types d'emplois accessibles sont les suivants : femme de chambre ; valet de chambre ; employé d'étages ; personnel d'étages ; employé de service ; équipier ; lingère.

Poursuite d'études :

- Module de spécialisation en anglais
- TP Gouvernant(e) en Hôtellerie de niveau 4
- TP Réceptionniste en Hôtellerie de niveau 4

Modalités d'évaluation

À l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- les résultats aux évaluations réalisées en cours de formation
- un dossier professionnel
- une mise en situation professionnelle
- un entretien technique et final avec le jury

Méthodes pédagogiques

- Cours magistraux
- Étude de cas
- Travaux de groupe
- Jeux de rôle
- Brainstorming
- Plateforme de formation digitale
- Mise en situation en plateau technique...